

7èmes Journées nationales de France urbaine

Lyon, 10 & 11 octobre 2024

Jeudi 10 octobre 2024 – 14h00-15h30 et 16h00-17h30

Atelier n° 3-8 : PLF, PLFSS : quelles priorités, quelles stratégies pour France urbaine (partie 1 et partie 2)

Responsables France urbaine : Bastien Taloc, Franck Claeys, Louise Cornillière

Intervenants :

- Bertrand Artigny, vice-président de la métropole de Lyon
- Audrey Hénocque, adjointe au maire de Lyon - (*sous réserve*)
- Pierre-André Juven, adjoint au maire de Grenoble
- François Rebsamen, maire de Dijon, président de la métropole de Dijon, co-président de la commission finances de France urbaine
- Arnaud Robinet, maire de Reims, président de la communauté urbaine de Reims, co-président de la commission finances de France urbaine
- *Parlementaires et intervenants complémentaires : à suivre début septembre*

Problématique : *Actualisation à venir début septembre afin d'intégrer la nouvelle donne gouvernementale*

L'élaboration des projets de loi de finances (PLF) et projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2025 intervient dans un contexte marqué par d'importantes menaces pour les finances publiques locales.

L'Exécutif sortant avait réitéré sa volonté de faire contribuer les collectivités au redressement des finances publiques, de réformer la dotation globale de fonctionnement (DGF) et d'amputer les compensations versées.

D'autres menaces moins médiatisées sont potentiellement lourdes d'impact, telle la dégradation rapide de la situation financière de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) dont les collectivités risquent d'être appelées au redressement.

Comment appréhender ces enjeux dans la perspective de la discussion du PLF 2025 ? Quelles priorités faire valoir dans le cadre de l'examen du PLF ? Au-delà, quels impacts du PLFSS sur l'offre de services à la population dans nos territoires, dans un contexte de besoins sociaux persistants, croissants ou en mutation (vieillesse, handicap, santé, etc.) ?

Déroulé : *Fil rouge de l'atelier : à suivre début septembre*

Le format en « double atelier » (14h-15h30 puis 16h-17h30) permettra d'aborder : les mesures relatives aux moyens budgétaires des collectivités, l'évolution des dispositions fiscales, les risques dont sont porteurs la raréfaction des ressources sur les politiques publiques locales, le PLFSS et les enjeux de santé.

